

	PAGE
CHAP. III.—DES CAUSES QUI EMPÊCHENT LA RESCRIPTION, ET EN PARTICULIER DE LA PRÉCARITÉ ET DES SUBSTITUTIONS.....	514
CHAP. IV.—DE CERTAINES CHOSES IMPRESCRIPTIBLES ET DES PRESCRIPTIONS PRIVILÉGIÉES.....	520
CHAP. V.—DES CAUSES QUI INTERROMPENT OU SUSPENDENT LA PRESCRIPTION.	
Section I.—Des causes qui interrompent la prescription..	526
“ II.—Des causes qui suspendent le cours de la prescription.....	530
CHAP. VI.—DU TEMPS REQUIS POUR PRESCRIRE.	
Section I.—Dispositions générales.....	532
“ II.—De la prescription trentenaire, de celle des rentes et intérêts, et de la durée de l'exception	534
“ III.—De la prescription par les tiers-acquéreurs..	538
“ IV.—De quelques prescriptions de dix ans.....	542
“ V.—De quelques courtes prescriptions.....	544
“ VI.—Dispositions transitoires.....	552